



Conseils et avis pour une 2 eme demande de naturalisation

Par **karim82**, le **25/10/2014** à **08:50**

Bonjour à tous

voici ma situation j ai 32 ans en france depuis l age de 4 ans, j ai fait une demande de naturalisation en 2007 qui s est soldée par un refus en 2009 pour condamnation de 2 mois de surcis pour blessures involontaires

J ai fait toute ma vie e france d ailleurs je parle tres peu ma langue maternelle j ai un bac+2. Je me suis marié en 2008 avec une francaise et j ai une fille de 3 ans.

J ai fait effacé mon casier en 2011 et j aimerais refaire une dzmande en sachant que j ai repris une activité professionnelle que depuis 3 mois suite à une periode d inactivité de 2 ans mais mes impots ont toujours ete declarés et payés et je suis propriétaire de mon logement.

Selon vous comment devrai je proceder??

Naturalisation par mariage ou par decret?

Et surtout ai je une chance d'avoir un avis favorable ou bien si c est plié d'avance...

Merci à tous!!!

Par **karim82**, le **30/10/2014** à **03:49**

Alors il y a personne qui peut me donner un avis sur la question?